

Vous êtes
graphiste, typographe,
percevez
vos droits d'auteur,
adhérez à la Saif !

la saif

Société
des Auteurs des arts visuels
et de l'Image
Fixe

La Saif protège, défend le droit d'auteur
et rémunère les auteurs pour leurs
exploitations en France et à l'étranger.

Les œuvres graphiques
et plastiques sont clairement
visées par l'article L.112-2
du Code de la propriété
intellectuelle. **En tant
que graphiste, vous avez
la qualité d'auteur** et pouvez
rejoindre la Saif.

En raison de l'impossibilité
pour un auteur de gérer seul
les exploitations multiples
qui sont faites de ses œuvres
(photocopiés de livres
ou de magazines, prêts
d'ouvrages en bibliothèques,
copie des œuvres à titre privé,
notamment à partir d'Internet,
de la télévision ou de votre
smartphone...), la loi impose
que ces droits soient perçus
et répartis collectivement
par des sociétés d'auteurs.

**Gardez à l'esprit que
ces rémunérations sont prévues
pour compenser l'exploitation
massive de vos œuvres,
laquelle va bien au-delà
de la commande initiale.**

Au titre des **droits collectifs**,
ces différentes exploitations
qui sont faites de vos œuvres
génèrent des revenus
supplémentaires qui vous sont
reversés par la Saif.

La Saif peut également gérer
vos autres droits d'auteur.
Cette gestion peut se faire
exploitation par exploitation :
autorisation pour un logo,
une police de caractère dans
un livre, un magazine,
une affiche... La Saif est
également habilitée à conclure
des **accords généraux** avec
les diffuseurs (Internet,
télévision...) pour l'ensemble
de ses auteurs.

En devenant sociétaire de la Saif,
vous disposez aussi
d'une **banque d'images en ligne**
qui vous permet de **faire
connaître vos œuvres**
et de les diffuser dans le respect
des droits.

**L'action culturelle de la Saif
soutient la création
contemporaine**, notamment
la production d'expositions
collectives, de projets éducatifs
et de manifestations culturelles.
Elle contribue régulièrement
aux expositions réalisées
par Le Signe, Centre National
du Graphisme de Chaumont.

Renseignez-vous !

Rencontrez-nous !

La Saif organise des **permanences juridiques**
les vendredis de 10h à 12h30 sans rendez-vous,
82 rue de la Victoire 75009 Paris

la saif Société des Auteurs des arts visuels et de l'Image Fixe

T 01 44 61 07 82 saif@saif.fr <http://saif.fr>